Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für

Heraldik: Jahrbuch = Archivio araldico svizzero: Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 74 (1960)

Artikel: Les sceaux du couvent des dominicaines de Töss

Autor: Lapaire, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746018

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les sceaux du couvent des dominicaines de Töss

par CL. LAPAIRE

En appendice à l'ouvrage de M^{me} M. C. Däniker-Gysin sur le couvent des dominicaines de Töss ¹), nous avons établi la liste des sceaux de cette maison religieuse des environs de Winterthour. Nous voudrions analyser de plus près cette belle série de documents des XIII^e et XIV^e siècles.

Le couvent fut fondé en 1233 par le comte Hartmann IV de Kibourg et atteignit au XIVe siècle une certaine importance. Sécularisé en 1525, ses possessions territoriales furent incorporées aux propriétés de la ville de Zurich. Les matrices en usage au moment de la sécularisation passèrent aux mains du conseil de Zurich. Au XIXe siècle, elles furent confiées à la garde de la société des antiquaires de Zurich et entrèrent en 1892 dans les collections du Musée National Suisse.

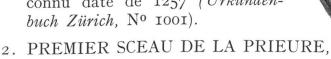
Catalogue

1. PREMIER SCEAU CONVENTUEL, en navette 46: 30 mm

+S. OVENTVS. DNARVM / DE TOSSEBRVGGE

Annonciation. La Vierge, nimbée, est debout. L'ange arrivant à droite de la Vierge est partiellement visible:

il tient un lys et bénit de la main droite. Le plus ancien original connu date de 1257 (Urkundenbuch Zürich, N° 1001).



en navette 42: 28 mm

+ S. PRIORISSE. DE. T / OSSEBRVGGE

Nonne lisant et marchant vers la gauche.

Le plus ancien original connu date de 1257 et pend avec le N° 1 à la même charte.

3. SECOND SCEAU CONVENTUEL, en navette 50: 31 mm

S'CONVENTVS : SOR / ORVM : DE : TOESSE

Annonciation. La Vierge est debout, tenant un livre sous le bras et levant la droite dans un geste d'étonnement. L'ange, vu de profil, bénit de la droite, ses ailes grand ouvertes. Entre les deux personnages qui se font face, se dresse un lys; au-dessus de la Vierge, il y a une étoile. Le plus ancien original connu date de 1263 (*Urkundenbuch Zürich*, N° 1222). La matrice est conservée au Musée National (N° AG. 7).

¹⁾ M. C. Däniker-Gysin, Geschichte des Dominikanerklosters Töss, 289. Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur, 1958.



4. SECOND SCEAU DE LA PRIEURE, en navette 39: 25 mm

SIGILLV . PRIO-RI- / SSE . DE . TOESSE

Vierge debout, tenant l'enfant sur son bras gauche. Les pieds reposent sur un socle en forme de nuage.

Le plus ancien original connu date de 1261 (Urkundenbuch Zürich, Nº 1158).

La matrice a été regravée. Elle est décrite sous le Nº 7.

5. TROISIÈME SCEAU DE LA PRIEURE, en navette 46: 28 mm

S'PRIORISSE / * IN * TOSSE

Vierge debout, tenant l'enfant sur son bras gauche, lui présentant une boule de la main droite. Les pieds reposent sur un socle en forme de console. Le fond est quadrillé et semé de quadrilobes. Le dais est réduit à une indication schématique.

Le plus ancien original connu date de 1362 (Staatsarchiv Zürich, Toess 301). La matrice est conservée au Musée National (Nº AG. 8).

6. SCEAU DU CHAPELAIN JOHANNES, en navette 45:

29 mm

(S. I)OHANNIS. KAP / PELLANI. IN. TOES (SE)

Saint Jean, debout, tenant un livre et une palme. Le seul original connu date de 1392 (Staatsarchiv Zürich, Rüti).

7. SECOND SCEAU (REGRAVÉ) DE LA PRIEURE. en navette 39: 25 mm

SIGILLV . PRIO-RI- / SSE . DE . TOESSE

Même sujet que le Nº 4. Le fond est garni d'une décoration en losanges.

Le seul original connu date de 1478 (Staatsarchiv Zürich, Toess 605). La matrice est conservée au Musée National (Nº AG. 9). La plaque de bronze, fissurée, est placée dans une monture de plomb datant probablement du XVe siècle.



Période d'utilisation et auteurs des matrices

Les chartes scellées par les dominicaines de Töss s'étendent de 1257 à 1512. Il n'y a que trois périodes, de 1331 à 1355, de 1380 à 1409 et de 1413 à 1452, pendant lesquelles la série régulière des actes scellés soit interrompue.

Les sceaux Nos I et 2 ne furent en usage que pendant l'année 1257 où nous les rencontrons deux fois, appendus à des lacs de laine blanche et rouge. Les matrices sortent d'un atelier dont la production est caractérisée par la rudesse de la gravure et la proportion trappue des sceaux. Nous attribuons également à cet atelier la

matrice du prévôt du Grossmünster de Zurich, Werner Blum (1247), et celle de l'abbesse du Fraumünster de Zurich, Judenta (1254). On remarquera particulièrement l'absence de socle pour soutenir les personnages et la façon curieuse de placer les pieds dans la pointe du champ.

Nous ne possédons pas de sceau pour la période 1257 à 1261. C'est au cours de ces quelques années que les nouvelles matrices conventuelles et priorales furent commandées. Elles sortent toutes deux d'un même atelier que nous pouvons localiser à Zurich. L'orfèvre avait l'habitude d'orner la pointe supérieure du champ par une architecture stylisée à trois éléments, portée par un trilobe ajouré dans les écoinçons. Il se servait de poinçons pour établir les légendes, dont les lettres sont d'une grande finesse et d'une belle régularité. La production de cet atelier zurichois s'étend des années 1258 (sceau d'Otto Manesse, prévôt du Grossmünster) à 1301 (sceau de Johannes Thye, chanoine du Grossmünster).

Les sceaux issus des matrices N° 3 et 4 sont en cire brune jusqu'au milieu du XIV e siècle. Pendant cette période ils sont en général insérés sur double queue de parchemin, sauf en 1261 où ils sont appendus sur des lacs de soie rouge.

Bien que les sceaux N°s 3 et 4 aient été en général utilisés conjointement pour les actes écrits entre 1261 et 1355, la matrice du sceau de la prieure s'usa plus rapidement que l'autre. Elle dut être remplacée entre 1355 et 1362. En 1359 le chapelain du couvent, Johannes Teuber, se fit faire un sceau en sa qualité de chanoine de Winterthour. Le même orfèvre lui grava son sceau de chapelain (N° 6) et confectionna également le sceau de la prieure (N° 5). Nous attribuons à cet atelier que nous croyons pouvoir localiser à Winterthour, les sceaux de deux prêtres de cette ville, Stephan Plet (1372) et Ulrich Kleiben (1374). Ces quatre matrices se caractérisent par des fonds, des socles, des lettres identiques et par la même façon, un peu lourde, de traiter les plis.

Les sceaux postérieurs au milieu du XIVe siècle sont faits d'une mince couche de cire rouge montée sur une masse de cire brune. En 1403 nous rencontrons deux sceaux de cire brune rougie par de la poudre colorée. Ils sont toujours suspendus à une double queue de parchemin. Le troisième sceau de la prieure fut peut-être égaré pendant un certain temps. On se servit en 1478 de l'ancienne matrice N° 4, presque complètement usée. Pour lui donner un peu de relief, le fond fut regravé avec une décoration en losanges. Les actes postérieurs à 1478 sont scellés, comme ceux de la période 1362-1477 avec la matrice N° 5.